

## CLUSTER AU FOYER DE VIE ANAIIS DE PERROU

### Point de situation

#### RAPPEL ET NOUVEAUX TESTS

Le vendredi 30 octobre 2020, une salariée du Foyer de Vie ANAIIS de Perrou (61) a été testée COVID+.

Les résidents et les salariés déclarés « cas contact » ont été testés. Suite à cette campagne de dépistage, 3 salariés et 2 résidents ont été déclarés positifs. Un confinement sur l'unité de vie a été mis immédiatement en place et l'interaction entre les trois unités de vie a été interdite.

Malgré ces premières mesures, un cas positif parmi les résidents est apparu respectivement sur les deux autres unités de vie.

Un dépistage collectif, en lien avec les services de l'ARS, a été effectué le samedi 07 novembre sur l'ensemble des résidents. À ce jour, au total, 37 résidents sont positifs au COVID.

Parmi les salariés dépistés, 9 (au total) sont positifs. La campagne de dépistage des autres salariés est en cours d'organisation.

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales dans tous les établissements et services ANAIIS, le Foyer de Vie de Perrou est en situation de « cluster ».

#### LE PROTOCOLE SANITAIRE

Les familles, les partenaires et l'ARS ont été informés. Une communication particulière pour les résidents touchés est mise en place. La plupart des résidents sont asymptomatiques. La communication est renforcée avec les familles et/ou tuteurs des résidents symptomatiques.

Les résidents sont confinés dans l'établissement. Les professionnels COVID+ sont confinés chez eux.

Les résidents négatifs sont isolés le plus possible. Les repas en chambre sont organisés pour l'ensemble des résidents testés sauf pour ceux nécessitant un accompagnement au repas (avec distanciation maximale). Les activités collectives, sorties et visites sont annulées.

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

#### LES MESURES RH

Côté salariés, le télétravail permet d'accompagner les résidents de façon nominale dans ce contexte.

La Fondation ANAIIS procède à une analyse des besoins RH et mobilise l'ensemble des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurisation des personnes accompagnées. La cellule renfort RH au niveau de l'ARS est notamment sollicitée, et la directrice de l'action médico-sociale de la Fondation ANAIIS sera présente sur site dès demain.

La surveillance de nuit a été renforcée par un CDD. L'établissement ayant dans son sein des infirmiers, le suivi des constantes est réalisé quotidiennement.

**La Fondation ANAIIS continuera de vous tenir informés de la situation au Foyer de Vie en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels mobilisés.**

### LA FONDATION ANAIIS

La Fondation ANAIIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

**Nos moyens d'action et d'insertion ?** La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

**Nos domaines d'activité stratégiques ?**

- ANAIIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

**Typologies de handicaps accueillis ?** Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

**Agir pour notre société : une ambition au service de la personne**

#### ANAIIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

